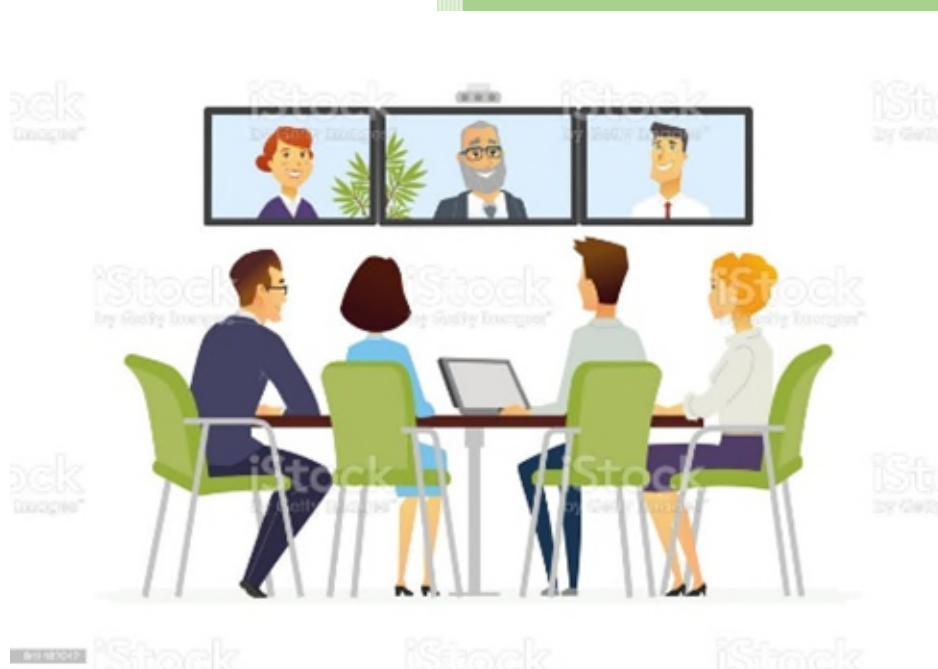


PROCÈS-VERBAL



*Assemblée générale
annuelle
DE LA 87^e ANNÉE SOCIALE*

23 avril 2025 À 18H30

Mode virtuel

29 membres sont présents en virtuel en plus de :

3 administrateurs : *M. Guy Sylvestre*

M. René Larouche

M. Louis-Étienne Marchand (inclus dans les 29 membres en virtuel)

2 administratrices en élection

Madame Chantal Fortin, administratrice (Présence physique)

Madame Christine Jean, présidente (présence physique)

Est excusée : *Madame Amélie Joubert*

Madame Stéphanie Armstrong-Morissette

Madame Afoussatou Mamoutou Fofana, membre de la relève

Monsieur Patrice Bergeron

Sont aussi présent :

Mme Karine Lachance, directrice développement de Marché;

Mme Jolyne Gobeil Trottier, directrice service aux membres;

Mme Alexia Vézina, adjointe à la direction;

Mme France Tremblay Filion, adjointe à la direction;

M. Marco Lethiecq, directeur général.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Christine Jean, déclare l'assemblée ouverte à dix-huit heures trente.

1. OUVERTURE D'ASSEMBLÉE

1.1 MOT DE BIENVENUE

Madame Christine Jean, présidente du conseil d'administration, adresse la plus cordiale bienvenue aux membres présents à cette 87^e assemblée générale annuelle de la CAISSE DES JARDINS de LA TUQUE qui se tient en virtuel au Complexe culturel Félix Leclerc. Le conseil d'administration a choisi d'offrir une formule en mode virtuel pour cette assemblée, ce qui implique que tous les membres présents en ligne, pourront voter en direct sur certains sujets, alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours. Il remercie les membres de leur présence, ce qui démontre l'intérêt qu'ils portent pour leur caisse.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

En conformité avec les règles de fonctionnement édictées par la caisse, madame Christine Jean agira à titre de présidente pour cette assemblée générale annuelle.

PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Monsieur Guy Sylvestre, vice-président du conseil d'administration et président du comité de mise en candidature, agira à titre de président d'élection pour cette assemblée générale annuelle.

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur René Larouche, secrétaire du conseil d'administration et président du comité d'audit et déontologie, agira comme secrétaire de l'assemblée.

1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

L'assemblée débute par un message enregistré pour les membres par le président et chef de direction du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Madame Christine Jean explique le fonctionnement et le déroulement de l'assemblée, suivi d'une capsule vidéo.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

*Sur recommandation de madame Christine Jean, **IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU** que Mesdames Karine Lachance et Jolyne Gobeil Trottier agissent en tant que scrutatrices.*

ADOPTÉ

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur invitation de la présidente, Monsieur René Larouche effectue la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
 - 1.1 Mot de bienvenue;
 - 1.2 Message du président du Mouvement Desjardins;
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée;

- 2.1 Règles pour participer à l'AGA;
- 2.2 Nomination des personnes scrutatrices;
- 2.3 Adoption de l'ordre du jour;
- 2.4 Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 9 avril 2024;
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration;
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques;
 - 3.3 Rapport financier;
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu;
4. Période de questions;
5. Propositions soumises au vote;
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration;
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection;
 - 5.2.2 Rapport du Comité de mise en candidature;
 - 5.2.3 Présentation des personnes candidates;
 - 5.2.4 Élection par acclamation
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats;
6. Fin de la rencontre et remerciements;
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉ

2.4 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 9 AVRIL 2024.

Considérant que le procès-verbal a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse et que les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

Sur recommandation, **IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU** que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 9 avril 2024, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Christine Jean présente les membres du conseil d'administration. Par la suite, madame Jean à fait la lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2024.

Aucun commentaire ou question n'ont été soulevés par les membres.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Monsieur Larouche, poursuit maintenant la lecture du rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2024.

Deux situations de conflit d'intérêts ont été constatées. Il s'est assuré que les dispositions nécessaires ont été prises pour régler dans les meilleurs délais, ces situations et éviter qu'elles ne se reproduisent.

Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.

La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le code.

Aucun commentaire ou question n'ont été soulevés par les membres

3.3 RAPPORT FINANCIER

L'assemblée se poursuit et madame Christine Jean invite le directeur général de la Caisse, monsieur Marco Lethiecq, à présenter le rapport annuel de la caisse au 31 décembre 2024. Après un remerciement auprès de madame Jean, ce dernier explique l'intégralité du rapport. Les membres en mode virtuel peuvent suivre les explications du directeur général directement dans la présentation.

Aucun commentaire ou question n'ont été soulevés par les membres.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU.

La présidente de l'assemblée invite maintenant monsieur Sylvestre à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu. Il débute la présentation du rapport en invitant les membres à regarder une courte capsule vidéo sur les engagements de la caisse en 2024.

Il poursuit en remerciant tous les membres et partenaires du milieu qui ont participé à nos diverses consultations. Il mentionne que la Caisse a remis une somme de 52 557 \$ via le FADM pour soutenir des

initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activités. Monsieur Sylvestre présente les résultats 2024 du Fonds du grand Mouvement et explique les différents programmes de finance solidaire et leurs résultats. Il mentionne que chacun de ces trois programmes vise l'éducation et l'autonomie financière.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente déclare la période de questions ouverte. Elle demande aux membres sur place de s'exprimer via la boîte de dialogue en y inscrivant toutes questions pertinentes ou commentaires au conseil d'administration ou au directeur général, la présidente poursuit l'assemblée.

Aucun commentaire ou question n'ont été soulevés par les membres.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

La présidente invite les membres à regarder une courte capsule vidéo sur le versement des ristournes individuelles et à la communauté.

Monsieur Marco Lethiecq donne aux personnes présentes toutes les explications pertinentes relativement à la recommandation du conseil d'administration de la Caisse sur le projet de répartition des excédents et des taux.

Excédents annuels à répartir

Excédents nets de l'exercice avant ristournes aux membres¹	2 860 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	(990) k\$
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	(1 253) k\$
Autres éléments du résultat	188 k\$
Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023	75 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	0 k\$
Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 870 k\$
Ristourne	(473) k\$

Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	102 \$
Affectation au FADM	(53) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(1 446) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		63
Épargne et placements		60
Fonds	0,58 \$	10
Prêts et marges de crédit		112
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	96
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	34
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	87
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	11
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		473

¹ Soumise au vote
lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération
des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres
remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2024	52 557 \$	Fonds d'aide au développement du milieu
	472 719 \$	Ristournes aux membres

Sur recommandation, **IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU**
d'accepter la recommandation du conseil d'administration pour le projet de partage.

Cette proposition sera soumise à un vote en différé.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Madame Christine Jean informe les membres que monsieur Guy Sylvestre agira comme président d'élection considérant qu'elle est elle-même candidate. Et le secrétaire d'élection sera monsieur René Larouche.

5.2.2 RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

La présidente invite monsieur Guy Sylvestre à présenter le rapport du comité de mise en candidature. Tout d'abord, il fait un retour sur la démarche du profil collectif enrichi.

Maintenant, au nom de mes collègues du comité de mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport du comité de mise en candidature en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante:

- *affichage dans tous nos établissements,*
- *diffusion sur nos canaux virtuels soit, notre microsite et notre page Facebook*
- *affichage dynamique sur les écrans en caisse et*
- *diffusion sur monlatuque.com*

Tel qu'indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- *Des personnes ayant des compétences en communication et éducation;*
- *Une ou des personnes représentant la diversité ethnoculturelle des Premières nations;*
- *Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants: 1 de 35-49 ans et 1 de 50-64 ans et 1 de 65 ans et plus;*
- *Une ou des personnes représentant le secteur du domaine forestier.*

Pour l'assemblée générale de cette année, 3 postes sont à combler et la Caisse a reçu 2 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles est présenté aux membres en ligne. Ce même tableau a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur

demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

5.2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

Monsieur le président d'élection mentionne que chacune des candidatures a été effectuée et reçue à la caisse dans les délais prévus, soit avant le jeudi 9 février 2024 à 16 h 30, pour les trois (3) postes au conseil d'administration. Par la suite, il invite les personnes candidates à faire une courte présentation d'une durée de 2 minutes maximum et ce en procédant par ordre alphabétique.

CANDIDATURES REÇUES

Madame Chantal Fortin;
Madame Christine Jean.

5.2.4 ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Étant donné que le nombre de candidatures reçues dans les délais est **inférieur** au nombre de postes à combler; Monsieur Guy Sylvestre, président d'élection, déclare donc les candidates élues par acclamation et leur transmet ses félicitations.

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DE VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Madame Christine Jean précise les éléments auxquels les membres sont appelés à voter. Elle mentionne que la période de votation est de 4 jours et qu'il y a possibilité d'une réécoute de l'assemblée par le biais du site Internet de la Caisse ou du bouton « mon vote » dans Accès D. Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne ainsi que pour les membres du conseil d'administration. De plus que les rapports annuels et financiers seront disponibles auprès de votre caisse ou sur le site internet. De plus, elle rappelle que la présentation des candidatures est disponible également sur le microsite de la caisse. La présidente termine en mentionnant que pour voter, il faut être inscrit sur Accès D, être membre de plein droit et un seul vote par proposition est possible.

Ouverture de la période de votation en différé pour les 4 prochains jours soit, jusqu'au 27 avril 2025, 23h59.

Pour donner suite à la période de votation de 4 jours, la caisse publiera les résultats sur le microsite et advenant des votes positifs, c'est ainsi que l'assemblée sera officiellement levée. Un vote « Pour » s'avère le scénario le plus avantageux. Toutefois, s'il y a un vote négatif aux propositions, l'assemblée se poursuivra et un autre scénario sera proposé aux membres.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENT

Madame Christine Jean remercie les membres de leur participation à cette assemblée générale annuelle. Elle termine cette assemblée en remerciant les gens qui l'accompagnent et tout le personnel de la caisse pour leur engagement au quotidien.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, il y a eu 184 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) :

94,01 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.

La levée de l'assemblée est le dimanche 27 avril à 23 h 59.

Présidente

Secrétaire